



LES ADEPAPE : DES ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE POUR TOUTES LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Nos ADEPAPE sont jeunes car elles se créent ou renaissent et d'autres sont plus (âgées) anciennes car elles (existent) assurent l'entraide depuis les années 1950 ...

A leur tête, on peut y trouver des personnes jeunes ou plus âgé(e)s, ce qui témoigne d'une volonté d'animation inscrite dans une dimension intergénérationnelle. Les journalistes ou éditeurs qui titrent, comme nous avons pu le lire dans le Journal des Acteurs Sociaux : « *Les ADEPAPE, des associations de jeunes pour des jeunes* » est donc une fausse information.

En effet, ce titre laisse à penser que notre réseau ne serait réservé qu'à des jeunes. **Cette représentation, pour le moins partielle, nous semble chargée d'a priori qui vise à mettre en opposition des groupes humains, loin de la notion du « vivre ensemble » que nos défendons.**

Ceux qui participent de façon régulière aux congrès de la FNADEPAPE peuvent témoigner de la place faite aux jeunes militants, issus du territoire ou non, qui y tiennent une parole forte et actualisée, aux côtés de la génération qui les précède. Ils sont représentatifs de l'ensemble du territoire national et pas que de la capitale et de sa proche banlieue.

Les associations sont des lieux de rencontre Intergénérationnels et portent des valeurs de témoignages de réussite et d'apaisement vis-à-vis de l'acceptation d'une enfance douloureuse.

Les jeunes sont dans toutes les instances de nos associations départementales et au CA de notre Fédération Nationale où 45% des administrateurs et administratrices ont moins de 35 ans, et cohabitent, pour l'autre moitié auprès d'administrateurs et administratrices d'autres générations.

L'émergence actuelle de nouvelles associations en province, due pour bonne partie à la reconnaissance de la place des usagers dans la loi de 2016, est portée par des équipes de jeunes militants comme ce fut le cas dans l'histoire de nos associations dans les années 1950 et 1970.

Les « jeunes depuis plus longtemps » ont structuré le mouvement, l'ont porté et permettent aujourd'hui que cette idée forte de représentation des Usagers soit présente dans une large majorité du territoire. Leur expression peut parfois être vécue comme témoins gênants et dérangent quand elle renvoie les décideurs et les autorités supérieures à leurs contradictions.

La solidarité entre toutes ces associations est un élément remarquable de la mission confiée par l'article 224-11 du Code de l'Action Sociale qui énonce qu'elle « participe à l'effort d'insertion sociale des personnes accueillies en protection de l'enfance ».

Vous l'avez compris, les ADEPAPE sont des associations d'entraide intergénérationnelles ou jeunes et moins jeunes savent mettre ensemble leur militantisme pour poursuivre cette chaîne de solidarité, tel que souhaité par le législateur en 1947.